



Le Poulpe

Automne 2023

Bulletin de liaison de la SEPANSO Gironde

Edito

Nul ne peut nier les catastrophes enregistrées ces derniers temps (sécheresse, canicule, trombes d'eau et de grêle, incendies....). Elles nous avaient été annoncées dans le 6^{ème} rapport du GIEC qui attestait : « d'une augmentation des risques (vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, fonte de la cryosphère, changement du comportement de nombreuses espèces...) pour un même niveau de réchauffement par rapport au 5^e rapport d'évaluation de 2014 ». Malgré une prise de conscience des citoyens et de certains élus, les belles promesses du Président de la République tardent à être suivies de décisions cohérentes.

La planification écologique du gouvernement visait, afin de réduire les émissions de GES, à réduire nos consommations d'énergie, principalement fossiles, et à augmenter la part du renouvelable. Sans parler des projets de nouvelles constructions de centrales nucléaires, difficiles à accepter et qui ne seront pas pour demain, on constate un forcing vers les énergies renouvelables sans trop se préoccuper de leur impact sur la nature. Les projets se multiplient : centrales photovoltaïques à la place de la forêt à Saucats et dans les Landes, agrivoltaïsme, méthanisation, fabrication de biokérosène à partir des soi-disant déchets agricoles et forestiers. Le tout aux dépens de la forêt puits de carbone, ou de l'agriculture nourricière. L'obsession est semble-t-il de pouvoir continuer à produire, consommer, transporter, voyager... comme si de rien n'était, au point d'en oublier les catastrophes qui attendent les prochaines générations qui devront quitter leur territoire devenu invivable ou dont les terres seront inexploitable pour l'alimentation. Comment ne pas comprendre la révolte des jeunes citoyens que l'on essaie de museler par tous les moyens.

C. G.

Vie de l'association

L'Assemblée Générale de la SEPANSO

Gironde s'est déroulée le 30 juin dernier et le procès-verbal a été envoyé à chaque adhérent

Principales rencontres avec les citoyens :

Plusieurs de nos bénévoles ont tenu des stands, proposé des sorties ou participé à des événements à caractère écologique, et informé le public sur les problèmes environnementaux actuels et les actions de la SEPANSO

2 février : A l'occasion des journées mondiales des zones humides, Jacques-Eloi Duffau administrateur de la SEPANSO, invitait les adhérents à visiter sa parcelle de 40 ha du Caille à Belin, en compagnie de naturalistes. Le site, situé le long de la Leyre, a toutes les caractéristiques d'une ripisylve de lit majeur avec zones humides.

18 mars : stand SEPANSO sur invitation du « Collectif citoyen Sadirac – Transition » qui organisait une journée axée sur la forêt, ses bienfaits mais aussi les atteintes liées au changement climatique

16 avril : stand commun avec LEA au « Jardin sur Ciron » à Pujol/Ciron

15 et 16 avril : stand au « Printemps du Bourgaillh ». Ces journées ont également permis la rencontre d'autres associations (ex : asso jardiniers de Pessac), notamment au sujet de la taille printanière des haies et de son impact sur la nidification.

22 avril : sortie adhérents dans l'Entre-deux-mers, sous la forme de randonnée pédestre (8 km) entre boisements de feuillus, vignobles, zones Natura 2000 (Réseau hydrographique de la Pimpine et Carrières à chiroptères). Lors des arrêts ont été évoqués les problèmes d'environnement inhérents à chaque type de milieu et liés aux pratiques viticoles et à l'urbanisation

27 avril : Conférence à l'Athénée Municipal à Bordeaux « *Forêt des landes de Gascogne : Les incendies, et après ?* » par Alexis Ducouso, chargé de mission à l'INRAE. Cette conférence est à retrouver sur le lien : <https://vimeo.com/claudeclin/incendiesetapres>

2 septembre : Rentrée des assos à Bordeaux, place Pey Berland : cette manifestation a mobilisé plusieurs bénévoles, venus tenir le stand de la SEPANSO et informer les nombreux visiteurs sur les activités de notre fédération.

15, 16 et 17 septembre : Festival Climax à Darwin Quai des Queyries à Bordeaux : un stand SEPANSO pouvait accueillir les citoyens soucieux des dégradations de la nature qui s'opèrent sous leurs yeux. D. Delestre, Président de la SEPANSO Aquitaine et Sabine Menaut, représentante de la SEPANSO à la l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ont participé à une tribune sur la problématique du fleuve Garonne, aux côtés de Gilles Boeuf, Biologiste et professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, Nathalie Bois Huyghes, Vice-Présidente de Darwin Climax Coalitions, Jacqueline Madrelle, présidente de France Liberté Gironde et vice-présidente de la fondation Danielle Mitterrand, Maxime Ghesquiere, élu de la ville de Bordeaux en charge du cycle de l'eau, Marc Lafosse PDG Énergies de la lune, Marine Calmet, présidente de Wild Legal. Tous se sont engagés à protéger le fleuve Garonne, trésor vivant qui a des droits comme nous.

N'hésitez pas à signer la pétition qui a été émise à cette occasion et partagez cet appel avec vos proches, vos amis, vos voisins. Ensemble, nous pouvons restaurer l'équilibre, guérir notre planète et préserver la beauté de Garonne pour les générations à venir. [Pétition PROTÉGEONS LES DROITS DE GARONNE](#)

Retour sur les dossiers antérieurs

Projet d'implantation d'un pôle éducatif à Fargues Saint-Hilaire

Il était envisagé de construire un collège + groupe scolaire et installations sportives au domaine de la Frayse, sur une zone naturelle (24 ha) où se trouve déjà un centre de loisirs. Le périmètre comporte un boisement en ZNIEFF et une zone humide et jouxte un espace boisé à conserver. Le changement de statut du secteur, actuellement en zone naturelle, nécessite une modification du PLU.

L'analyse environnementale était nettement insuffisante : aucune liste des oiseaux identifiés alors que la plupart sont vraisemblablement protégés. Il en est de même pour les Chiroptères, Amphibiens, Reptiles, pourtant tous protégés. Or le secteur retenu couvrirait des habitats naturels à fort enjeu patrimonial et l'aménagement aurait eu des impacts très importants sur les habitats naturels et la biodiversité.

Après deux avis négatifs de la Mission d'Autorité Environnementale, une enquête publique a eu lieu en novembre, à laquelle l'association locale « La Rosalie », la LPO, Cistude Nature et la SEPANSO 33 avaient donné un avis défavorable. Enfin, fait plutôt rare, le Commissaire enquêteur avait également donné un avis défavorable à ce projet. Grâce à la pugnacité de l'association « La Rosalie » avec le soutien de la SEPANSO, LPO et Cistude Nature, le Département a retiré son projet de construction sur le site de la Frayse.

Dossiers en cours

Projet photovoltaïque Horizeo à Saucats (à la place de 800 ha de forêt)

Ce projet (voir Poulpe précédent) a suscité de nombreuses oppositions. Il a fait l'objet d'un débat public qui a recueilli de nombreuses contributions. Un cahier d'acteurs a été envoyé pour le compte de la SEPANSO Gironde et de la SEPANSO Aquitaine (publié dans Sud-Ouest Nature n° 193). A la suite du compte-rendu de la commission de débat public (CNDP) en mars 2022, les porteurs de projet (ENGIE, NEOEN, RTE) ont décidé de continuer coûte que coûte et une concertation a été engagée à laquelle la SEPANSO, de toute façon opposée au projet, a refusé de participer.

Face aux oppositions, le promoteur a décidé de réduire la surface à 800 ha, ce qui ne change rien à notre avis défavorable. **La SEPANSO et les associations locales sont vigilantes et aucun recours juridique n'est à écarter.**

Affaire GAIA (Blanquefort)

Il s'agit d'une gravière de Blanquefort, remise en état après exploitation, conformément aux prescriptions. On y trouve actuellement des espèces protégées. Le propriétaire a décidé de la combler avec des déblais en laissant une zone humide. Ceci oblige à déroger à la loi sur les espèces protégées. 4 asso (SEPANSO 33, LPO, Vive La Forêt et Cistude Nature) s'opposent à la décision, ainsi que Bordeaux Métropole et la mairie de Blanquefort. Une demande argumentée d'annulation de l'autorisation a été envoyée au Tribunal Administratif et un complément a été apporté par les opposants à la liste des espèces protégées détectées (indigence dans l'étude d'impact). **Le tribunal vient de rejeter la demande mais les associations ne comptent pas en rester là.**

Projet Flying Whales à Laruscade

Il s'agirait d'installer un site de production de dirigeables sur un terrain de 70 ha. Comme souvent, l'entreprise se vante de créer des emplois locaux durables et aurait également pour ambition de décarboner le transport de marchandises en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, les installations impacteraient une superficie de 75 ha dont 1/3 en zone contigüe au site Natura 2000 de la Saye et du Meudon et sur un affluent de la Saye. Les aérostats sont destinés à transporter du fret et notamment à extraire du bois de forêts inaccessibles actuellement (Afrique, Guyane...), ce qui n'est pas sans nous inquiéter, vu les propensions à détruire les forêts, puits de carbone et meilleure assurance contre le dérèglement climatique.

Ces aéronefs peuvent soi-disant transporter 60 t de fret, mais il faut les lester avec 60 t d'eau pour le retour. Quant au moyen de transport décarboné, il consommera 10 t de kérosène/jour !!

La réalisation nécessitant une mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme, des rencontres ont été organisées avec les populations au printemps dernier (concertation sans garants), auxquelles des bénévoles de la SEPANSO ont participé. L'Autorité Environnementale vient de donner un avis et considère que ce projet, aura un impact très fort sur le patrimoine naturel régional. Nous serons très vigilants sur les suites données à ce projet totalement aberrant du point de vue écologique.

Projet de Surf Park à Canéjan :

Un permis de construire a été accordé le 27 février par la mairie de Canéjan pour la construction d'une piscine à vagues artificielles sur une superficie totale de 13 000 m² contenant 20 000 m³ d'eau. Ce parc aquatique devrait accueillir officiellement 200 à 300 surfeurs par jour. Le promoteur prétend que sa future piscine sera respectueuse de l'environnement, sous prétexte qu'elle s'inscrit dans une zone déjà artificialisée (friche industrielle située sur la zone d'activités du Courneau), qu'elle sera économe en eau en ce sens que l'on va récupérer l'eau de pluie à partir du toit du bâtiment existant et qu'elle sera économe en énergie puisqu'il est prévu de produire l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture.

Le dossier révèle cependant que l'impact environnemental a été évalué à la légère, avec une seule visite de terrain à une période peu propice pour faire de sérieux inventaires, notamment pour les Reptiles et les Amphibiens.. On y a pourtant recensé 17 espèces d'oiseaux, tous protégés, et 3 espèces de mammifères, sans compter les Chiroptères qui n'ont fait l'objet d'aucun inventaire.

Il paraît également impossible de couvrir les besoins en eau et électricité comme le prétend le promoteur avec les seuls moyens écologiquement responsables. Il n'est pas possible d'encourager de tels projets et de nombreuses associations ont réagi. **La Sepanso Gironde et Surfrider Foundation, ont déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux**

Projet Hermès à Loupes

Il s'agit de la construction d'un atelier de production manufacturée (maroquinerie Hermès), sur un terrain de 9700 m² avec zone humide. Pour justifier son choix, le promoteur déclare que la prairie est à l'écart des grands réservoirs de biodiversité et fortement dégradée par un surpâturage. On annonce la création de 300 emplois.

Le projet nécessite une mise en compatibilité du SCOT au titre de son intérêt général. On remarque que le site du projet se situe dans un espace relai de la sous-trame des milieux boisés et de la sous-trame humide au titre de sa localisation en tête de bassin versant du ruisseau de Canteranne (affluent de la Pimpine). Les représentants de la SEPANSO 33 à la Commission Départementale de Préservation des Espace Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et au Conseil départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) ont voté contre ce projet.

Grand Projet Sud-Ouest de Lignes à grande vitesse : GPSO

La construction des LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax a pour seule finalité de faire rouler les trains deux fois plus vite, avec pour conséquences le sacrifice de 4.800 hectares de forêts, terres agricoles, espaces naturels, zones humides, sites Natura 2000. Les associations et élus opposés au projet continuent le combat.

Il s'avère que l'étude d'impact remonte à 10 ans et que, un certain nombre d'éléments ayant évolué, le préfet de la Haute-Garonne a dû saisir l'Autorité Environnementale (AE) d'une demande d'autorisation environnementale pour les seuls aménagements toulousains. L'avis de l'AE (un certain nombre de données étant obsolètes ou incomplètes) n'a pas été du goût de la SNCF mais cela ne met malheureusement pas un coup d'arrêt au projet et le combat continue contre un gaspillage énergétique honteux, une dépense chiffrée à 14,3 milliards en 2020 et une taxe injuste frappant aussi bien ceux qui ne vont jamais à Toulouse ou à Paris que ceux qui subiront les nuisances, etc... Pendant trois jours, du 22 au 24 septembre les collectifs anti-LGV ont organisé un grand cortège « Sarabande » à travers les villages de la vallée du Ciron, déjà impactés par l'autoroute A65 et qui doivent être traversés par la LGV. Une requête soutenue devant le Parlement Européen a été déclarée recevable : [pétition à signer](#) (précédent message internet).

Nouvelles des Réserves Naturelles



Les Réserves Naturelles Nationales sont des espaces fragiles qui sont soumis à une réglementation spécifique. Des zones en accès libre ont été aménagées (observatoires, belvédères, sentiers d'interprétation...) permettant d'offrir de bonnes conditions d'observation de la faune tout en limitant son dérangement. Afin d'informer le public, des permanences dans les locaux des Réserves ou des accueils postés sur le terrain sont organisés. La SEPANSO est à l'origine de la création de la plupart des Réserves Naturelles Nationales d'Aquitaine. Trois Réserves Naturelles en Gironde (Marais de Bruges, Etang de Cousseau et Banc d'Arguin), membres du réseau des Réserves Naturelles de France, sont gérées pour le compte de l'Etat par la fédération SEPANSO Aquitaine. Le livret-programme "**Balades et chantiers nature dans les Réserves Naturelles**" est consultable sur le site de la SEPANSO :

<https://www.sepanso.org/nos-actions/sorties-natures>

La Réserve Naturelle Nationale de Cousseau vient de rejoindre le réseau Rewilding Europe et s'est engagée dans un programme d'étude et réintroduction

de bousier : https://www.facebook.com/RNNCOUSSEAU/videos/988331475886215/?locale=fr_FR

La Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin a eu 50 ans en 2022. A cette occasion, un livre édité par Sud-Ouest retrace son histoire. Il est en vente au siège de la SEPANSO. On peut également le commander sur <https://www.helloasso.com/associations/federation-sepanso/boutiques/livre-banc-d-arguin-saga-d-une-reserve-naturelle>

Chaque mois, la Réserve Naturelle Nationale de Bruges présente une nouvelle fiche sur l'écologie d'une espèce présente sur la réserve : <https://www.mairie-bruges.fr/ma-ville/reserve-naturelle-fiches-especes>

Certaines de nos commissions thématiques (eau, Bassin d'Arcachon, agriculture, pesticides et santé, urbanisme, communication...) seraient ravies d'accueillir de nouveaux bénévoles, issus des rangs des adhérents et associations affiliées (à raison d'un représentant par association). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à l'une d'entre elles.

La plupart des réunions se font actuellement en visioconférence.

Vous trouverez toutes les informations relatives à la vie des Réserves Naturelles Nationales gérées par la SEPANSO Aquitaine, les événements et dossiers en cours, enquêtes d'utilité publique... sur le site Internet de la Fédération SEPANSO www.sepanso.org et sa page Facebook www.facebook.com/fedsep

Afin de donner une plus grande place aux informations concernant notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site Internet www.sepanso33.org et sa page Facebook www.facebook.com/sepanso33



Pour recevoir le Poulpe, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse électronique à l'adresse suivante : secretaire-generale@sepanso33.org

SEPANSO Gironde - 1 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX

Tel : 05 33 89 66 46 - Fax : 05 56 91 85 75

Adresse email : sepanso33@sepanso.org